



# “Formation sur les installations d’élevage extérieurs en production bovine”

## Objectif général

Ce projet propose une formation spécialisée pour les conseillers sur les installations d’élevage extérieurs (cours d’exercice et enclos d’hivernement) dans le cadre des activités de la communauté de pratique en production bovine du Québec. L’objectif est de **renforcer l’expertise technique** pour optimiser l’accompagnement des producteurs agricoles sur le terrain

## Méthodologie

Le projet prévoit l’élaboration d’une offre de formation par un comité composé de trois conseillers du MAPAQ (Chloé Boucher-Ravenhorst, Véronique Gagnon et Éric Lepage). La coordination de la diffusion de la formation sera assurée par l’équipe de la communauté de pratique, représentée par Marie-Pier Dumas et Mélanie Lachance.

## Clientèle visée

La formation s’adresse aux conseillers et intervenants œuvrant auprès des producteurs de bovins de boucherie qui ont ou souhaitent aménager et opérer des installations d’élevage extérieur.

La clientèle est l’ensemble des membres de la communauté de pratique en production bovine ainsi que tous les conseillers concernés.

## Déroulement, contenu et échéancier

La formation offerte **gratuitement** prévoit huit activités de deux heures sur une durée d’une année (2026-2027). Le programme abordera les aspects techniques (conception, installation, équipement et gestion) en mettant l’accent sur les bonnes pratiques et la conformité aux lois et règlements applicables. Afin de dynamiser les activités, chacune inclura :

- Une partie théorique par un conférencier
- La présentation d’étude de cas et/ou des témoignages
- Une période de questions ouvertes

## Inscription

Les séances de formation seront d’un format webinaire supporté par la plateforme Teams. Les inscriptions se feront via courriel à tous les conseillers intéressés à participer.

*Ce projet est financé par l’entremise du Programme services-conseils 2023-2028, en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec*

